

Caf des Deux-Sèvres – 51, route de Cherveux – 79034 NIORT cedex 9

PREAMBULE

La lettre circulaire n° 2010-103 du 2 juin 2010 de la Caisse Nationale des Allocations Familiales rappelle que la Convention d'Objectifs et de Gestion 2009/2012 prévoit « *d'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale en favorisant la structuration d'une offre d'accueil et de loisirs diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge, notamment par le financement, à titre expérimental, de projets élaborés par les adolescents* ».

En effet, une évaluation de la politique Jeunesse conduite par la CNAF en 2007 et 2008 avait souligné que les collégiens et lycéens échappaient largement aux dispositifs existants.

La nature de l'offre, en particulier l'accueil de loisirs, ne correspond plus aux attentes et aux besoins des adolescents et de leurs familles.

C'est pourquoi, la branche Famille souhaite soutenir des projets élaborés avec des adolescents répondant aux objectifs suivants :

- Favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant
- Susciter leurs initiatives en leur permettant une prise de responsabilités
- Contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets encourageant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation
- Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires, qui s'appuient sur leur expression.

Type de projets qui peuvent bénéficier du soutien de la Caisse d'Allocations familiales :

- Les initiatives portées par des jeunes favorisant leur autonomie et leur épanouissement

Les projets doivent répondre aux critères suivants :

- Les jeunes doivent avoir entre 11 et 17 ans
- Le projet doit être local et développer une dimension artistique et/ou culturelle, s'appuyant sur une dynamique partenariale, hors cadre scolaire
- L'implication des jeunes doit être effective à chaque étape de construction : conception, mise en oeuvre, restitution et évaluation
- Le référent adulte doit être qualifié professionnellement (animateur, travailleur social, éducateur, etc...) et/ou expérimenté
- Les familles et les partenaires devront être associés à un temps de restitution collective.

L'aide de la Caf pourra être comprise entre 30 et 80% du coût total du projet.

PIECES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- ✓ Le dossier de présentation du projet
- ✓ Les statuts de l'association porteuse du projet
- ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- ✓ Le budget de l'action (fiche page 6)
- ✓ L'attestation sur l'honneur (fiche page 7)

L'ensemble du dossier est à retourner pour le 15 octobre 2012 au plus tard, par voie postale à la personne suivante :

Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres
A l'attention de Mélanie Supiot-Dampuré
51 route de Cherveux
79034 NIORT Cedex

La Caf reprendra contact avec vous, une fois l'instruction de votre projet réalisée, afin d'organiser une rencontre complémentaire du dossier reçu.

Cette entrevue permettra d'échanger de vive voix sur le projet avec les jeunes porteurs du projet, en présence de l'adulte référent.

Une fois cette seconde étape réalisée, la Caf informera, par courrier, le porteur de projet de sa décision.

PORTEUR DU PROJET

1 – Nom :

2 – Numéro Siret :

3 – Représentant légal :

4 – Adresse :

5 – Adresse de correspondance, si différente :

6 – Téléphone :

7 – Courriel :

7 – Site Internet / blog :

ADULTE REFERENT

8 – Nom et prénom du référent :

9 – Fonction :

10 – Téléphone :

11 – Courriel :

11 – Quelle(s) expérience et/ou qualification auprès des jeunes ?

VOTRE PROJET

12 – Intitulé :

13 – Territoire :

14 – Origine du projet (idée particulière, évènement, échange, rencontre avec un artiste local, une structure culturelle, passion de plusieurs jeunes, etc...) :

15 – Objectifs visés par le projet :

16 – Résumé du projet :

17 – Public(s) visé(s) (qui, combien ?) :

18 – Implication des jeunes organisateurs et/ou de leur milieu familial (préciser les étapes : conception, mise en œuvre, communication, recherche de soutiens financiers, restitution-partage de l'expérience, etc...)

19 – Mode d'évaluation du projet :

20 – Calendrier :

21 – Moyens humains et techniques nécessaires :

22 – Partenaires financiers associés (obtenus, sollicités)

23 – Autre(s) information(s) importante(s) relative(s) au projet à porter à la connaissance de la CAF

24 – Joignez-vous un document de présentation complémentaire ?

Oui

Non

25 – Le projet fait-il l'objet d'un blog ou d'un site Internet ou de toute autre forme de communication électronique ?

Si oui, préciser l'adresse :

26 – Un jeune est-il plus spécifiquement référent de ce projet ?

Oui

Non

Si oui :

Nom- prénom :

Contact téléphonique et électronique :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Nom de l'action projetée :

Exercice 2011

CHARGES	MONTANT en EUROS	PRODUITS (1)	MONTANT en EUROS
60 - Achats		70 - Rémunérations de services	
Achats d'études et de prestations de services formations (audits)		Participation des usagers	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Prestations de services CNAF	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Prestations de formation Etat	
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Prestations de formation Région	
Autres fournitures (à préciser) alimentation		Prestations de formation FSE	
		Autres produits	
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		▪ Etat	
Locations immob., crédit bail		ACSE	
Travaux d'entretien et de réparation des locaux		Affaires sociales (DDASS)	
Primes d'assurance		Culture (DRAC)	
Documentation, études et recherche		Education Nationale	
Divers (à préciser)		Droits des femmes et à l'égalité	
		Emploi/formation professionnelle (DDTEFP)	
62 - Autres services extérieurs		Jeunesse et Sports (DDJS)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Equipeement, logement (DDE)	
Publicité, publication		Postes FONJEP Etat	
Déplacements, missions, réceptions		Autres (à préciser)	
Frais postaux et de télécommunications		▪ CADEF	
Services bancaires, autres		▪ FONDS SOCIAL EUROPEEN	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		▪ Collectivités Territoriales	
Autres impôts et taxes		Région	
64 - Charges de personnel		Département	
Rémunération des personnels (salaires bruts)		Communauté d'Agglomération	
Charges sociales de l'employeur		Communes	
Autres charges de personnel (à préciser)		▪ ORGANISMES SOCIAUX	
		Caisse d'Allocations Familiales - CAF	
		Caisse des Dépôts et Consignations	
		▪ SUBVENTIONS PRIVEES	
65 - Autres charges de gestion courante		Entreprises	
66 - Charges financières		Autres	
Intérêts d'emprunts		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges financières		Dont cotisations aux adhérents	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation d'exploitation		77 - Produits exceptionnels	
Dotation d'amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Dotation aux provisions		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Date :

Signature de l'adulte référent et du jeune référent (le cas échéant) :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), Madame – Monsieur

adulte référent de l'association

certifie être mandaté(e) par les membres du Conseil d'Administration pour
signer les documents administratifs et comptables relatifs au projet
présenté dans ce dossier.

Date :

Signature :